

# MAIRIE



74270

CHÊNE-EN-SEMINE  
433, route du Prieuré

Tél. : 04 50 77 90 87

Fax : 04 50 23 78 64

E-mail : [mairie@chene-en-semine.fr](mailto:mairie@chene-en-semine.fr)

Site : [www.chene-en-semine.fr](http://www.chene-en-semine.fr)

## COMPTE RENDU DE REUNION DU 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2020

*Convocation du 23 novembre*

**PRESENTS** : *Paul Rannard, Marie-Claude Fournet, Jean-François Borget, David Jordan, Isabelle Seinera, Gérard Mouillet, Carine Messier, Aurélie Stéfani, Loïc Besset*

**ABSENTS EXCUSES** : *Olivier Thévenet qui donne pouvoir à Paul Rannard  
Sébastien Cotterlaz-Rannard qui donne pouvoir à Marie-Claude Fournet*

Secrétaire de séance : Mr David Jordan

### APPROBATION DU COMPTE RENDU

Aucune observation, le compte rendu est approuvé.

### AFFAIRES FONCIERES

Mr le Maire donne lecture des demandes d'acquisition des délaissés de terrains suivants:

GAEC La ferme des Roche

SECTION	NUMERO	LIEU-DIT	SUPERFICIE
ZC	73	LES GRANDES RESSES EST	5 A 00 CA
ZC	60	ROUGE PERDRIX	4 A 30 CA
ZC	68	ROUGE PERDRIX	5 A 00 CA
ZC	88	LECHAUX	2 A 10 CA
ZI	52	PRAILLER	5 A 50 CA
ZI	67	LE BOUCHET	5 A 40 CA

Le conseil émet un avis favorable

## GFA le Grand Pré

SECTION	NUMERO	LIEU-DIT	SUPERFICIE
ZA	51	LA CRETAZ	9 A 50 CA
ZD	41	GARGUY	2 A 60 CA
ZD	63	LES GRANDES VIGNES	2 A 00 CA
ZD	66	LE ROCHER	1 A 50 CA
ZD	120	CHAMP DES FRENES	0 A 90 CA
ZD	128	CHAMP DES FRENES	4 A 60 CA
ZD	137	LES MARS	5 A 80 CA
ZD	142	LES MORENNES	4 A 30 CA
ZH	14	LE GRAND PRE	7 A 13 CA
ZH	157	LE GRAND PRE	2 A 36 CA
ZH	162	LE GRAND PRE	6 A 13 CA
ZI	30	LA TUILIERE OUEST	19 A 70 CA

Mr Rannard quitte la salle, le conseil émet un avis favorable

- Mr le Maire informe le conseil municipal, que les consorts Messier et Mr Bizet Bernard pourraient se porter également acquéreur du délaissé cadastré section ZH n° 9 lieu-dit sur La Ville ; Mr & Mme Gibert Messier n'ont omis aucune objection à cette division. Le Maire propose l'annulation de la délibération n°2020/06/44. Le conseil émet un avis favorable. Au vu du plan de division présenté par le cabinet Citerra, le terrain serait réparti comme suit : Mr & Mme Bizet : 26 m<sup>2</sup> - Consorts Messier : 47 m<sup>2</sup> - Mr & Mme Messier Gilbert 28 m<sup>2</sup> Un courrier leur sera envoyé afin de connaître la décision de chacun. En cas de renonciation, la commune restera propriétaire de la partie non vendue.

- Mr et Mme Cotterlaz-Rannard Pierre sollicite l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section ZH n° 14 située lieu-dit Le Grand Pré pour une contenance de 0 A 79 CA. Mr Rannard quitte la salle. Ce délaissé de terrain se situant en prolongement de leur propriété, le conseil émet un avis favorable.

Les frais d'acte de toutes ces cessions sont à la charge des acquéreurs.

### Régularisation d'emprise foncière :

Mr le Maire informe le conseil municipal que Mr et Mme Cotterlaz-Rannard Pierre ont fait établir un plan de division de leur parcelle par le Cabinet Citerra. Il s'avère qu'une partie de leur terrain côté nord empiète sur le domaine communal et qu'une partie du terrain communal côté sud empiète sur leur propriété. Ils souhaiteraient procéder à une régularisation du plan cadastral. Au vu du plan présenté et en accord avec les propriétaires, Mr le Maire propose d'échanger une partie de la parcelle cadastrée ZH n° 15 située lieu-dit « Le Grand Pré » pour une contenance de 27 m<sup>2</sup> ( propriété de la commune) avec une partie de la parcelle cadastrée ZH n° 113 lieu-dit « Le Grand Pré » pour une contenance de 52 m<sup>2</sup> (propriété de Mr & Mme Cotterlaz-Rannard Pierre). Cet échange aura lieu sans soulever les frais d'acte à charge de la commune.

Mr le Maire expose au conseil municipal que le poste de refoulement pour le secteur « Des Cardinats » a été implanté, en partie sur la parcelle située lieu-dit « Les Milières », cadastrée section ZH n°1 appartenant à Mr René Lafaverger. Afin de régulariser cette situation, et en accord avec le propriétaire, Mr le Maire propose l'acquisition d'une partie de la parcelle pour une contenance de 224 m<sup>2</sup> au prix forfaitaire de cinq cents euros (500 €).

Mme Isabelle Seinera, directement concernée, quitte la salle. Le conseil émet un avis favorable. Les frais d'acte de ces régularisations sont à la charge de la commune.

## DECISIONS MODIFICATIVES

Les crédits prévus à certains chapitres du budget principal 2020 étant insuffisants, il convient d'effectuer des virements de crédits suivants :

### FONCTIONNEMENT

ARTICLES	DEPENSES	RECETTES
6064 Fournitures administratives	+ 3 000.00 €	
62876 Remb au GFP de rattachement	+ 10 000.00 €	
615221 Bâtiments publics	- 13 000.00 €	
TOTAL	0.00 €	

### INVESTISSEMENT

ARTICLES	DEPENSES	RECETTES
165 Dépôts et cautionnements	+ 1 000.00 €	
2116 Cimetières	- 1 000.00 €	
TOTAL	0.00 €	

### TRAVAUX

Bâtiments : Presbytère

Appartement n°1 : suite au départ du locataire fin novembre, des travaux de rafraîchissement sont à prévoir.

Appartement n°3 : lecture est faite du coût des travaux :

Poncet Confort Décor : 8 028.99 € TTC

Messier : 18 140.74 € TTC

Carrelages du Haut Bugey : 3 691.60 € TTC

Germain : 5 067.70 € TTC

Semine Elec 2 667.42 € TTC

**TOTAL 37 596.45 € TTC**

Voiries : murs

- Entre le Prieuré et l'église : présentation des devis de l'entreprise Truchet :  
réfection : 6 506.40 € TTC remplacement couvertines 4 341.79 € TTC  
le conseil décide de laisser les pierres apparentes et de remplacer les couvertines.

- Salle des fêtes : le mur sera décrépi et recrépi et les couvertines seront en tôles laquées. La barrière sera rénovée et repeinte à chaud.

- Prieuré : le mur sera décrépi, assainit et si possible les pierres resteront apparentes

- Route de Foëmens : le coût des travaux supplémentaires s'élève à 27 570.00 € TTC  
Les prix unitaires appliqués sont ceux du marché signé en 2018.

- Réseau d'eau de Girod : les travaux sont terminés. La réfection de la voirie sera effectuée dès que les travaux de raccordement aux différents réseaux seront terminés.

## QUESTIONS DIVERSES

Remerciements : Sorgia FM remercie le conseil pour la subvention qui leur a été allouée.

Syndicat mixte des Eaux de Bellefontaine Semine : réunion le 11 décembre 2020 à Droisy.

Aire de jeux « Cardinats » : faire un chemin d'accès – 2 érables à planter

Conteneurs poubelles : demande de devis pour cache conteneurs

Impasse de Bovéron : travaux d'émulsion prévus en 2021

Clôture de la séance : 21 h 30

Le secrétaire de séance

David JORDAN



Le Maire

Paul RANNARD



## TABLEAU RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS

N°	OBJET
2020/08/56	VENTE DE TERRAIN COMMUNE / GAEC LA FERME DES ROCHE
2020/08/57	ANNULLATION DELIBERATION N° 2020/06/44 VENTE TERRAIN - COMMUNE / MR & MME MESSIER GILBERT
2020/08/58 2020/08/58 bis	VENTE TERRAIN COMMUNE / GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE LE GRAND PRE
2020/08/59	VENTE TERRAIN COMMUNE / MR & MME PIERRE COTTERLAZ-RANNARD
2020/08/60	AFFAIRE FONCIERE ECHANGE COMMUNE / MR & MME PIERRE COTTERLAZ-RANNARD
2020/08/61	ACHAT TERRAIN MR RENE LAFAVERGES / COMMUNE
2020/08/62	BUDGET PRINCIPAL 2020 DECISION MODIFICATIVE N°2